

HERVE CROUZET

De : "SNUEP ACAD GRENOBLE" <snuepacadgrenoble@orange.fr>
 Envoyé : samedi 31 janvier 2009 12:04
 Objet : La Lettre d'information du SNUEP-FSU Grenoble - INFO-FLASH "hebdomadaire" du 31 janvier 2009 - Semaine 05-09 -

SNUEP-FSU - Académie de Grenoble

Consultez notre blog : <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

E-Mail : snuepacadgrenoble@orange.fr

**La Lettre d'information du SNUEP-FSU Grenoble**

- 31 janvier 2009 - Semaine 05-09 -

Hebdomadaire électronique d'information du Secrétariat Académique du Snuép Grenoble

Des difficultés pour lire cette lettre ?

Cliquez ici : [Lettre en ligne - http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/snuep-fsu-grenoble-nos-publications-2008-2009/](http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/snuep-fsu-grenoble-nos-publications-2008-2009/)

Abonnement / Désabonnement : HERVE CROUZET (SA) <herve.crouzet@wanadoo.fr>

<http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

I° / Préparation de la rentrée 2009 " DHG - TRMD (tableau de répartition des moyens par discipline) dans les LP, SEP, EREA et SEGPA ". Les commission permanente et conseil d'administration doivent être réunis en cette période dans vos établissements, pour un retour des TRMD au Rectorat le 12/02 ! :

Pour avoir des informations et récupérer des documents
 qui peuvent vous aider à intervenir efficacement dans votre établissement :
[Consultez notre blog : http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/](http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/)



A la lumière des premiers échos qui nous sont remontés des établissements de notre académie, nous pouvons d'ores et déjà constater que dans de nombreux LP et SEP, les D.H.G. s'avèrent insuffisantes pour mettre en place conjointement :

1. **l'ensemble des heures élèves prévu par les grilles horaires**
2. **et des conditions correctes d'enseignement prenant en compte les difficultés des élèves et les contraintes liées aux locaux dans les établissements !**

Que fait-on au CA par rapport à la DHG ?

Le CA se prononce sur la répartition des moyens par discipline (art 2 du décret n°85-924 du 30 août 1985 relatif aux EPLE) et par conséquent sur les créations/ suppressions de postes mais pas sur les MOYENS eux-même !

Selon le décret du 30 août 1985, le vote porte sur « l'emploi de la dotation en heures d'enseignement» (art. 2). Des chefs d'établissement tirent argument de cette formulation pour faire pression sur les élus au CA et les inciter à accepter sa répartition comme la seule possible.

Si le montant de la dotation ne permet pas de couvrir les besoins estimés, la répartition ne peut pas être satisfaisante. **Le vote contre l'emploi de la dotation insuffisante en heures d'enseignement s'impose !**

Il faut donc, en explication de vote, mettre en évidence les besoins réels de l'établissement, pointer les points noirs (effectifs des classes et groupes, horaires minima, regroupements anti-pédagogiques, enseignements non ou incomplètement assurés, nombre d'HSA...).

Le chef d'établissement est, lui, obligé de s'inscrire dans l'enveloppe horaire imposée : ce n'est pas a priori un vote contre le travail du chef d'établissement mais, compte tenu des contraintes, le résultat ne peut pas être acceptable.

Le vote contre s'accompagne d'un contre-projet chiffré par discipline, basé sur :

1. « Le respect des obligations résultant des horaires réglementaires » au minimum, et le refus des horaires planchers.
2. Des principes de fonctionnement offrant les meilleures chances de réussite aux élèves : effectifs limités, organisation des groupes d'élèves, offre de choix d'options, en particulier en langues vivantes et en langues anciennes, groupes en enseignement expérimental..... **Il faut faire ressortir les besoins prioritaires et les améliorations progressives nécessaires des conditions d'enseignement pour les élèves.**
3. Les besoins en créations ou consolidations de postes définitifs dans l'établissement, pour accroître le nombre de personnels affectés de manière permanente dans l'établissement par diminution du nombre d'HSA, regroupement avec des blocs horaires, transformation en postes.

Sur ces points, on peut aussi rédiger et faire adopter par le CA des vœux et des motions, en complément des explications de vote sur le projet de répartition de la DHG.

Quelles actions à mener après le CA ?

Le vote contre la répartition de la DHG en CA pose les problèmes en toute clarté mais ne les résout pas.

Pour obtenir plus, il faut agir....

D'avance merci de nous signaler les éventuels problèmes rencontrés dans vos LP et SEP !

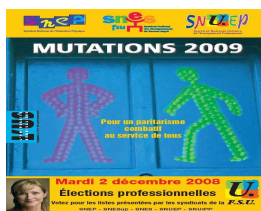
Ci-dessous des documents pour vous aider à intervenir efficacement lors des commission permanente et conseil d'administration qui étudieront le projet de répartition par discipline de la DHG de votre établissement :

- [La Note du Secteur Education !](#)
- (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2009/01/dhg2009notedusecteureduc.pdf>)
- ****
- [Le Communiqué de Presse du Snuep national du 27/01/09 !](#)
- (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2009/01/corrigcpcdhgsuppbe260109.pdf>)
- ****
- [Le Snuep Infos n° 107 " Spécial CA-DHG " !](#)
- (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2009/01/snuepinfosn107spcialconseildadministrationsurladhg.pdf>)
- ****
- [La Circulaire Rectorale du 5 janvier 2009 \(transmise aux chefs d'établissement\) !](#)
- (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2009/01/200901sgcirculairedecretsarretesrenovationvoieprofes.pdf>)
- ****

[Consultez notre blog...](#)

<http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

II' Rectorat de Grenoble (Capa et GT) - Avancement + Mouvements Inter + Intra - :



- [1° / CAPA Avancement d'échelon :](#)

La CAPA relative à l'avancement d'échelon s'est tenue le 28/01/2009 au Rectorat. Ont été examinés les promotions entre le 1er septembre 2008 et le 31 août 2009. Le SNUEP était représenté par nos commissaires paritaires Jean Luc SIMON et Jean Claude VINCENSINI.

Résultats :

- 177 promus au grand choix (30% des promotions possibles)
- 265 promus au choix (5/7ème des promotions possibles)

Barèmes du dernier promu : (GC : grand choix - C : choix)

- 11ème : 91,5 (GC)- 88,5 (C)
- ****

- 10ème : 90 (GC)- 85,5 (C)
- ****
- 9ème : 84,5 (GC)-82,5 (C)
- ****
- 8ème : 81,5 (GC)-78,5 (C)
- ****
- 7ème : 78 (GC)-75 (C)
- ****
- 6ème : 74,5 (GC)- 71,5 (C)
- ****
- 5ème : 71,25 (GC)

Les **Commissaires Paritaires académiques du Snuep-Fsu Grenoble** peuvent vous communiquer votre résultat, votre classement et répondre à toutes questions éventuelles :

- N'hésitez pas à nous solliciter !

Commissaires paritaires : jcv2b@neuf.fr

- [2° / MOUVEMENT INTER et INTRA 2009 :](#)

Ci-dessous le calendrier prévisionnel des opérations de mutations prévues pour notre académie :

- **MOIS DE FEVRIER 2009**

Lundi	2	14h30	salles des actes	1er groupe de travail Circulaire Rectorale Mouvement Intra
-------	---	-------	------------------	--

Lundi	9			<i>remontée des barèmes de l'inter au MEN</i>
-------	---	--	--	---

Jeudi	26	14h30	salles des actes	groupe de travail Circulaire Rectorale définitive Mouvement Intra
-------	----	-------	------------------	---

- **MOIS DE MARS 2009**

Vendredi	20	14h00	salles des actes	<i>ouverture serveur pour Mouvement Intra</i>
----------	----	-------	------------------	---

- **MOIS DE AVRIL 2009**

jeudi	9			<i>fermeture serveur SIAM pour Mouvement Intra</i>
-------	---	--	--	--

- **MOIS DE MAI 2009**

mardi	12	journée	salle des actes	Groupe de travail vérification barème intra
-------	----	---------	-----------------	---

mercredi	13	9h30	salle des actes	Groupe de travail vérification barème intra
----------	----	------	-----------------	---

mercredi	20	journée	salle des actes	groupe de travail barème intra définitif + cas SMS
----------	----	---------	-----------------	--

- **MOIS DE JUIN 2009**

Vendredi	12	10h30 435	salle des actes	Déclarations préliminaires FPMA
Samedi	13			
Dimanche	14			

Lundi	15			
Mardi	16			
Mercredi	17	journée	salle des actes	FPMA Mouvement Intra - Affectations
Jeudi	18			
Vendredi	19			

Vendredi	26	journée	salle des actes	- Mouvement Intra - Groupe de travail révision d'affectation
----------	----	---------	-----------------------	--

Attention aux modifications possibles des dates des Capa et GT ! :

Consultez régulièrement notre page spéciale sur le blog...

<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/2008-2009-les-circulaires-du-rectorat-de-grenoble/>

III ° / Journée d'action interprofessionnelle du 29 janvier : Un remarquable succès !

TOUS ENSEMBLE EN GREVE ET MANIFESTATION JEUDI 29 JANVIER

LES GREVISTES ONT SIGNIFIE AU GOUVERNEMENT LEUR DESACCORD
AVEC LA POLITIQUE EDUCATIVE ACTUELLE

**Une mobilisation exceptionnelle
qui a reçu un soutien massif de l'opinion
et qui va faire date !**



- **Grenoble** : de 40 000 à 60 000 manifestants !
- **Privas** : 5 000 manifestants (du jamais vu depuis 1995 !)
- **Annonay** : 3 000 manifestants ! (Exceptionnel !)



Annonay (07) : Avec la fermeture programmée du site "FAYA-CANSON" (production de calques), plus qu'un savoir-faire qui disparaît, c'est un patrimoine et l'histoire de milliers de salariés qui est jeté aux oubliettes !

- **Valence** : 15 000 manifestants !
- **Chambery** : 15 000 manifestants !
- **Annecy** : 12 000 manifestants !
- ... *Historique dans tous les départements de notre académie ! ...*

Communiqué de la FSU

Les Lilas, le 29 janvier 2009

La FSU se félicite du remarquable succès de la journée d'action interprofessionnelle du 29 janvier. Le nombre des manifestants du public comme du privé (2,5 millions) actifs et retraités, et le succès de la grève dans nombre de secteurs confirment l'ampleur d'une mobilisation exceptionnelle qui a reçu un soutien massif de l'opinion et qui va faire date. **Dans le supérieur, les mobilisations vont continuer et s'amplifier dès lundi.**

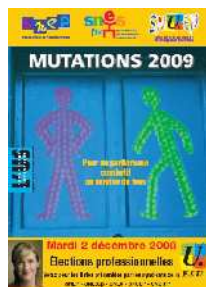
Le Président de la République et le Gouvernement ne peuvent jouer la politique de l'autruche et ignorer les attentes qu'exprime ce mouvement. Ils doivent prendre des premières mesures significatives et engager un véritable débat sur les solutions alternatives à mettre en oeuvre face à la crise. **Si le gouvernement s'y refuse et n'apporte pas de premières réponses, l'importance de la mobilisation unitaire appelle des suites rapides. C'est dans cet esprit que la FSU participera à la réunion des organisations syndicales prévue le 2 février.**

[Consultez notre blog...](http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/)
<http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

IV° / Mouvement INTER 2009 - Rappel - : Le travail au niveau de l'académie (vérification des barèmes) est terminé. Ci-dessous les Dates et heures des groupes de travail nationaux + Les permanences téléphoniques mises en place par le SNUEP National !

***Vous pouvez en cas de problème urgent,
contacter directement nos commissaires paritaires nationaux :***

• commissaires.paritaires@snuep.com



Le SNUEP-FSU met en place une organisation spécifique pour vous informer !

• Dans la semaine du 16 au 20 mars 2009.

Les adhérents ont accès avec leur N° d'adhérent (carte syndicale) au site national Internet du syndicat (<http://www.snuep.com/>) et pourront avoir en temps réel les propositions d'affectation.

Une permanence téléphonique jusqu'à 23 heures les mercredi 18 et jeudi 19 mars aura lieu.

Vous pourrez nous joindre aux numéros suivants :

- 01 45 80 14 95
- 01 45 65 02 56
- 01 45 65 02 91
- 01 45 65 02 69

Mouvement 2009 **CALENDRIER DES GROUPES DE TRAVAIL**

MOUVEMENTS SPECIFIQUES

- **Lundi 2 février 15 H 30 :** STI PLP
- **Mercredi 4 février 15 H 30 :** ARTS APPLIQUES et POSTES PLP tertiaire
- **Mardi 10 mars 14 H 30 :** CHEFS DE TRAVAUX PLP

[Consultez notre blog...](http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/)
<http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

Cordialement et syndicalement, Hervé.

Plus nombreux pour être plus forts !

Adhérez - ré Adhérez au SNUEP-FSU !

Contact : Hervé CROUZET – Secrétaire Académique

Tel (en journée de 10h à 19h) : 04 75 34 78 54 (sauf les lundi, mardi am, mercredi, week end et vacances scolaires !)

En cas d'urgence, laissez moi un message sur mon répondeur ou joignez moi sur mon Portable : 06 - 83 - 92 - 64 - 78

Hervé CROUZET
Les Rives
07690 St Julien Vocance
04 75 34 78 54 / 06 83 92 64 78
herve.crouzet@wanadoo.fr

Contacts

Snuep-Fsu Grenoble Bourse du travail
32, avenue de l'Europe
38030 Grenoble Cedex 02
tel/fax : 04 76 09 49 52
snuepacadgrenoble@orange.fr

Si vous souhaitez vous abonner à la Lettre d'information hebdomadaire, ou vous désabonner, merci d'envoyer un courriel à herve.crouzet@wanadoo.fr